

L'ÉCONOMIE SOCIALE EN CHANTIER ... EST-CE POUR BIENTÔT ?

Depuis quelques temps, nous n'entendons parler que d'économie sociale ? D'un côté, le gouvernement, face au dynamisme dont font preuve les entreprises et organismes sans but lucratif, désire les intégrer dans sa politique de développement économique et de l'autre, ces mêmes entreprises et organismes visent la création de liens qui rendraient possible un financement privé en plus de l'intervention actuel de l'État. Mais de quoi parle-t-on exactement quand on parle d'économie ou si l'on préfère d'économie sociale ?

Il existe une confusion lorsque nous voulons définir l'économie ou l'économie sociale. Si nous nous posons la question, qu'est-ce que l'économie? Nous obtenons pour réponse ceci : l'économie signifie, selon son origine, "l'ordre dans la maison". Ce qui veut dire qu'elle doit garantir l'ordre dans la société et permettre à chacune et chacun une participation active et digne dans le but d'assurer leur épanouissement et son propre développement.

Plus près de nous, le Chantier sur l'économie sociale (qui a participé au Sommet socio-économique en octobre dernier) a élargi cette définition : l'économie sociale désigne les activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif s'appuyant sur une prise en charge autonome et démocratique en vue d'une valorisation de ses membres et du travail sur le profit dans la répartition des revenus.

Mais voilà qu'au travers du présent discours surgit un autre langage : nouvelle et ancienne économie sociale, voie parallèle, troisième secteur de l'économie québécoise, etc. Comme si, subitement, l'économie était devenue une mode. Il serait plus juste de dire qu'elle étouffait depuis trop long-

temps sous le poids (et même la menace) de l'économie de marché tel un assisté social sous le gouvernement Bouchard.



Des membres de divers groupes communautaires et syndicaux de l'Estrie ont piqué lors du Sommet sur l'économie et l'emploi à Montréal en octobre dernier

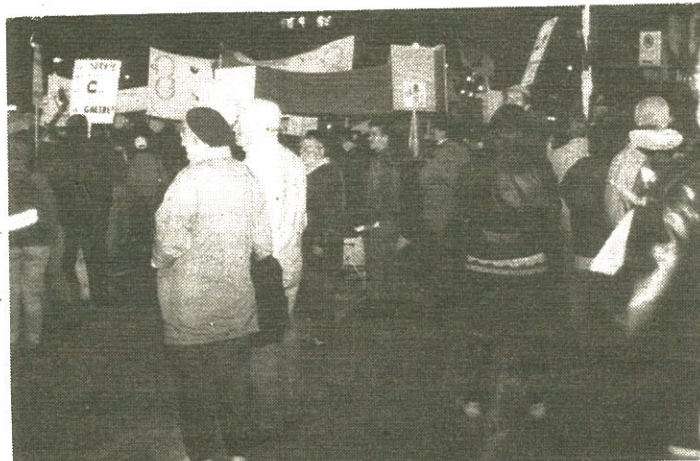
De plus, il ne faudrait pas se méprendre et l'imaginer comme "un quelconque programme d'employabilité" ou comme "une sous-économie" pour les pauvres. Tout cela avec l'assentiment plus ou moins avouer de certains ténors de l'économie sociale. Tout cela comme une bonne opportunité pour des dirigeants patronaux. Tout cela comme la solution rêvée pour nos dirigeants politiques de réduire le taux de chômage (12%) à bon coût.

Secteurs d'application

Au Québec, les mouvements associatifs et les coopératives existent le début du XIX^e siècle. On compte aujourd'hui 3 438 coopératives qui procurent du travail à 66 00 personnes. Quelques secteurs s'y rattachent : - co-

opératives forestières au nombre de 45 avec 5 252 emplois; mouvement coopératif général (excluant les coopératives financi-

res tel le mouvement des caisses Desjardins) au nombre de 579 avec 22 861 emplois; les services de garde (garderies, agences familiales, en milieu scolaire) au nombre de 1 113 avec 17 543 emplois; organismes dans le domaine des services soci-



Un nombre important de citoyens et de citoyennes se sont regroupé-e-s sur le boulevard René-Lévesque à Montréal pour l'ouverture du Sommet sur l'économie et l'emploi

aux et de la santé : en 1994, 2 374 organismes sans but lucratif (OSBL) de ce secteur étaient admissibles à des subven-

- SOMMAIRE -

- Derrière les façades: la pauvreté	P. 2
- Ne vous blessez surtout pas, sinon...	P. 4
- "Aujourd'hui pour demain", quoi?	P. 5
- Les jeunes et le sexe; wo minute!	P. 6
- L'Université de Sherbrooke à l'ONU	P. 7
- L'assurance-médicaments, vous connaissez?	P. 8
- Des Africains sous la neige...	P. 9
- Les Amériens d'ici	P.11
- Patrick Nicol écrit et gagne!	P.12

tions du Service de soutien aux organismes communautaires du ministère de la Santé et des services sociaux avec 10 107 employés réguliers et 14 871 employés occasionnels plus les 339 537 bénévoles. À cela, rajoutons les Fédérations québécoises du loisir; les organismes sans but lucratif des arts et de la culture et finalement ceux de l'éducation populaire au nombre de 941.

Et le sommet...

Le Groupe de travail sur le Chantier de l'économie sociale avait pour mission de trouver les moyens ap-

propiés pour augmenter le potentiel des organismes ou entreprises déjà existants et de favoriser l'éclosion et le dévelop-

ment de nouvelles associations. Pour atteindre cela, le Groupe de travail suggère la mise sur pied de réseaux d'organismes, le soutien au démarrage, la formation, la préparation de la relève, les associations avec des partenaires financiers tels les syndicats, les municipalités, les sociétés publiques et les entreprises privées.

Quant à la collaboration de l'État, elle restera nécessaire au dire de ces gens, afin de contribuer à la mise en place d'une plus grande prospérité et la création d'emplois durables. C'est ce que l'avenir nous dira. En ce qui concerne la composition du Groupe de travail sur le Chantier de l'économie sociale, il est regrettable de constater le nombre restreint de personnes venant du milieu communautaire, *seulement deux sur treize*. (Josée Belleau, représentante de la Coalition des femmes contre la pauvreté et Thérèse Belley, directrice générale d'Accès Travail Femmes, Saguenay - Lac St-Jean) Nous sommes en droit de nous questionner...

- ÉDITORIAL -

Un Sommet sans... base!

Ah! à quel bel exercice (ou spectacle...) avons-nous assisté lors du dernier Sommet sur l'économie et l'emploi du gouvernement péquiste! Des promesses d'emplois par-ci, des coupures envisagées par là, des soi-disant consensus partout, bref un "melting pot" pour faire semblant de plaire à tout le monde! Mais quand nous revenons les deux pieds sur terre, que constatons-nous de ce "fameux" Sommet?

Au premier abord nous avons l'impression d'avoir effectué une avancée dans certains dossiers tels la possibilité de créer environ 35,000 emplois sur trois ans, la diminution des heures légales de la semaine de travail de 44 à 40 heures d'ici quatre ans, une réorganisation concernant le soutien financier à la famille, la création d'un "Fonds de solidarité sociale", etc. Par contre, quand on creuse un peu, plusieurs de ces éléments renferment des pièges tandis que d'autres questions demeurent carrément inacceptables tels la perspective de coupures à l'aide sociale (eh oui, encore...), la certitude de la continuité des coupures dans les services de santé, les services sociaux et l'éducation, etc.

Quelques réflexions: du presque positif et...

Pensez-vous que la création d'emplois annoncée dans le secteur privé n'était pas déjà prévue et que cette annonce est faite pour plaire à M. Bouchard? Ne croyez-vous pas que les emplois créés dans le cadre de "l'économie sociale" le sont pour "remplacer" les coupures dans le secteur public et para-public particulièrement dans le domaine du soutien/aide à domicile? Et surtout, pourquoi ne pas aller chercher l'argent nécessaire au fonctionnement de l'État là où il se trouve (genre les banques, les abris fiscaux, bref, chez les plus riches de notre société...) au lieu de continuer à "siphonner" les plus pauvres? Et bien d'autres questions que nos lecteurs et lectrices sont en droit de se poser!

...la claque

Mais un des éléments forts de ce Sommet est sans nul doute la sortie des représentant-e-s du secteur étudiant et de certains organismes du secteur socio-communautaire (pauvre Lucien, son précieux consensus venait de prendre l'bord...). Le Gouvernement ne s'étant pas engagé à geler les frais de scolarité à l'université et au CEGEP, les étudiants se sont retirés et sont descendus dans la rue (quelle belle lutte !!!)

Concernant les trois regroupements du secteur socio-communautaire s'étant retirés lors du Sommet, c'est principalement sur le refus de la "clause d'appauvrissement zéro". Cette demande visait à "protéger" le niveau de vie des 20% les plus démunis-e-s de notre société en les mettant à l'abri des coupures de toutes sortes (n'oublions pas que plusieurs de ces démunis-e-s sont des travailleurs-travailleuses à bas salaire). La réponse de M. Bouchard, après de nombreuses hésitations, a donné l'impression d'appuyer cette demande. Cependant, M. Bouchard a fait une ouverture seulement au 20% des 20% c'est-à-dire aux bénéficiaires de l'aide sociale ne pouvant retourner sur le marché du travail. Ah ce Lucien, habile politicien!

Pour nous, ce Sommet n'a été qu'un semblant de consensus et qu'un exercice raté pour faire avaler les orientations gouvernementales actuelles (coupures, déréglementations, privatisations, etc.). Cependant le mouvement de résistance et de lutte du secteur étudiant de même que l'effritement du soutien syndical aux manoeuvres du gouvernement péquiste nous montre clairement les difficultés rencontrées par ce gouvernement pour nous imposer ses orientations.

Une devise: "Je me souviens"...

D'ailleurs, rappelons-nous que c'est le même Lucien qui était négociateur en chef pour le gouvernement péquiste lorsque celui-ci a imposé une coupure de 20% aux employé-e-s de la fonction publique en 1982. Rappelons aussi que cet habile politicien nous vient directement du Parti Conservateur fédéral avant de prendre la direction du Parti Québécois et du gouvernement. Peut-on penser que Lucien a vraiment changé? Nous n'en croyons rien!

Pour nous, c'est le système économique de "libre marché" qui est pourri de la base au ...Sommet. En ce sens, nous invitons donc la population à contribuer à renforcer les différents mouvements de résistance et de lutte contre les orientations patronales et gouvernementales actuelles et à appuyer les initiatives pour faire progresser la justice sociale.

L'équipe de rédaction



APPAUVRISSMENT ZÉRO POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DU QUÉBEC

Le Regroupement des étudiantes et étudiants à la maîtrise en service social de l'Université de Sherbrooke a décidé de joindre le mouvement de protestation contre le projet à peine voilé de Mme Marois, ministre de l'Éducation, de dégeler les frais de scolarité et de réviser à la baisse le régime des Prêts et Bourses.

La grève que nous avons entreprise depuis le 12 novembre dernier s'appuie principalement sur deux axes de revendications. D'abord, comme futurs travailleurs sociaux et travailleuses sociales, nous rejetons toutes formes de coupures qui auraient pour conséquence l'aggravation de la société québécoise en excluant de facto une part importante de la jeunesse du système d'éducation. Le projet de société auquel nous convie le Parti Québécois se réalisera avec et grâce à la jeunesse que nous formons actuellement dans les Cégeps et Universités.

Puis comme étudiants et étudiantes, notre mobili-

sation s'appuie sur ce second axe de revendications: nous remettons en doute la légitimité même des velléités du Gouvernement Bouchard dans la mesure où le maintien du gel des frais de scolarité a fait l'objet d'une promesse électorale du Parti Québécois. Nous ne reconnaissons pas au Gouvernement Bouchard la légitimité pour procéder à une telle réforme sans qu'il y ait un débat public large; l'éducation nationale n'appartient pas au PQ.

Pour conclure, nous rappelons aux chantres du néolibéralisme que les étudiantes et étudiants, portion de la population déjà fort pauvre, contri-

buent déjà depuis plusieurs années à l'effort collectif pour endiguer le problème de la dette et ce, notamment par notre endettement personnel à travers le régime des Prêts et Bourses. La dette largement produite par les politiques conservatrices d'un gouvernement auquel M. Bouchard participe dans une autre vie sera remboursée par la jeunesse, certes, mais sur ces futures paies, pas par son endettement croissant ou par la taxe à la connaissance. C'est pourquoi nous disons...

Que la lutte continue!

Yves Couturier

Journal communautaire
bimestriel



187 rue Laurier, # 313
Sherbrooke, J1H 4Z4
Tél.: (819) 821-2270

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Équipe de rédaction:

Carole Archambault
Louise Daigle
Hélène Tremblay
Normand Gilbert
Yves Olivier

Responsables de l'information:

Hélène Tremblay

Mise en page:

Louise Daigle
Normand Gilbert
Hélène Tremblay
Geneviève Soares

Collaborateurs:

Alexandre Badibanga
Mylène Boisvert
Alexa Conradi
Yves Couturier
Josée Garceau
Marie-Josée Gaudreau
Me Micheline Plante
Suzanne Plouffe
Sonia Richard
Armand Rosso
Annie Routhier
Mohamadou Sarr
France Sigouin
Stéphane Soucy
Anne-Marie Tassé
Carole Tremblay
Gabrielle...

Éditeur: La Voix Ferrée inc.

Impression: The Record

Distribution: Distributions
publicitaires

Estrée postale publication: Enr. 7082

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal, quatrième trimestre 1996

Territoire de distribution délimité
par les rues Queen et St-Joseph
(ouest), Le Phare (sud) et la
rivière Saint-François (est).

LA PAUVRETÉ :

UN PHÉNOMÈNE TRÈS PRÉSENT EN ESTRIE

Au Canada, la pauvreté pose un grave problème social. Des revenus familiaux moindres, des emplois mal rémunérés et non traditionnels offrant peu d'avantages sociaux, des familles monoparentales et un taux de chômage élevé sont autant de facteurs qui contribuent à ce phénomène. En 1992, 16,8% des Canadiens, soit 4,5 millions de personnes, vivaient de l'aide sociale.

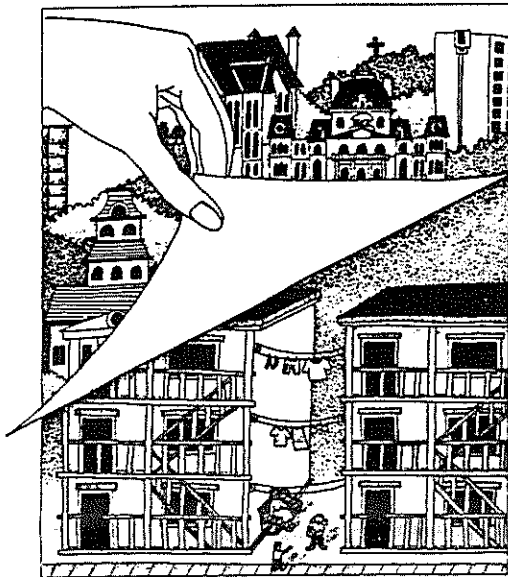
La pauvreté touche de nombreuses couches de la société. On estime qu'un Canadien sur trois risque de connaître la pauvreté à un moment donné pendant sa vie active. Au Québec, 811,000 personnes vivent de l'aide sociale. En fait, deux millions et demi vivent sous le seuil de la pauvreté. En Estrie, ce phénomène est aussi très présent. En effet, en mai 1996, plus de 30,000 personnes étaient prestataires de l'aide sociale. De ce chiffre, près de 10,000 étaient des enfants.

Soyons solidaires

Depuis 1987, les plus pauvres et leurs alliés célèbrent la journée du 17 octobre. Son but : donner la parole aux plus exclus. En 1993, les Nations Unies ont officiellement institué le 17 octobre "Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté" et ont déclaré l'année 1996 "Année internationale pour l'élimination de la pauvreté". C'est dans cette perspective que plusieurs regroupements actifs de l'Estrie ont décidé d'unir leurs efforts pour mettre sur pied un Comité de coordination de l'année internationale pour l'élimination de la pauvreté. Ce comité poursuit quelques objectifs: sensibiliser les décideurs et la population au phénomène de l'appauvrissement, influencer la perception de la population par rapport au phénomène de la pauvreté et montrer son ampleur, susciter une plus grande solidarité face aux personnes appau-

vries et mobiliser le milieu à agir, promouvoir des moyens concrets pour éliminer la pauvreté et interpeller les gouvernements quant à leur engagement pour éliminer la pauvreté. D'ailleurs, le comité de coordination a retenu comme activité prioritaire la réalisation

sociales. Elle regroupe 12 organismes, dont ceux mentionnés précédemment, qui offrent des services directs aux gens. Elle s'attaque aux causes de l'appauvrissement de la population en sensibilisant la population et les instances décisionnelles (politiques et économi-



Dessin produit par la TACAÉ (Table d'Action Contre l'Appauvrissement de l'Estrie) pour illustrer deux visages de la réalité sociale de Sherbrooke et ce, dans le cadre des tours guidés s'intitulant "L'Autre Sherbrooke"

d'une marche de solidarité. Cette dernière a eu lieu le 17 octobre dernier où près de 2,000 personnes se sont rassemblées en Estrie. Donc, au cours de cette Année internationale pour l'élimination de la pauvreté, plusieurs actions ont été entreprises par les institutions et les groupes communautaires. Parmi ces groupes, mentionnons le Service budgétaire populaire, Sercovie, Carrefour des cuisines collectives, la Chaudronnée, la Grande Table, Moisson-Estrie et la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (T.A.C.A.E.).

Un organisme qui s'attaque aux causes de l'appauvrissement

La T.A.C.A.E. existe depuis 1987 et a pour but de dénoncer les injustices

ques) à ce phénomène; elle interpelle ces instances afin qu'elles s'engagent dans des projets visant une plus grande justice sociale, elle encourage la collaboration et la concertation entre organismes dans le travail contre la pauvreté et elle dénonce les injustices sociales reliées à la pauvreté.

Pour ce faire, elle organise des activités telles que des dîners-rencontres auprès des différents intervenants et intervenantes des milieux scolaire, politique, institutionnel et le milieu des affaires pour les sensibiliser à l'appauvrissement et une Tournée autobus de "L'Autre Sherbrooke" toujours dans le but de sensibiliser les gens à ce phénomène. Le parcours relate l'histoire de Sher-

brooke et décrit les difficultés vécues par sa population d'aujourd'hui. Il est question des familles monoparentales, des personnes âgées, des jeunes, des personnes seules et des travailleurs mis à pied ces dernières années.

Selon madame Francine Couture de la T.A.C.A.E. les causes de l'appauvrissement sont nombreuses: "On baisse les salaires, les entreprises vont s'installer ailleurs où ça coûte moins cher, donc il y a des pertes d'emplois. Étant donné qu'on doit réduire la dette, on coupe dans les services. Il y a de plus en plus de coupures; les gens ont peu de moyens pour survivre donc ils n'achètent plus, ce qui amène la fermeture

de des entreprises." Toujours selon Madame Couture, on met davantage l'accent sur le \$ plutôt que sur les gens. "Il y a des choix à faire: des choix fiscaux et de société."

D'ici la fin de l'année internationale pour l'élimination de la pauvreté, d'autres activités seront organisées. Il n'en demeure pas moins qu'il est difficile de contrer un phénomène aussi complexe. Il n'existe pas de solution miracle. Toutefois, si on réussit à sensibiliser les gens à ce problème en les rendant solidaires, ils participeront à leur façon à contrer l'appauvrissement et à soulager la pauvreté.

Marie-Josée Gaudreau

À vous tous citoyennes et citoyens

Dans *La Tribune* du 29 octobre, on tirait "À l'attaque du centre-ville". On y annonçait une subvention de 4M \$ pour revitaliser les vieux quartiers. De ce 4M \$, 2M \$ proviennent de la ville et trois volets sont priorisés: rénovation de bâtiments résidentiels, recyclage de bâtiments à des fins résidentielles et mise en valeur du quartier.

J'aimerais retenir votre attention sur le troisième volet. Que veut-on dire par "mise en valeur"? Qu'il doit y avoir un rendement économique suite à un investissement? Le maire disait lors d'un journal télévisé que ce programme de revitalisation permet de redonner vie à certains immeubles et que les premiers arrivés seront les premiers servis. La Ville a été la première à se servir et pour cause, sur une enveloppe de 2 M \$ qu'elle octroie, elle garde 885,000 \$ répartis comme suit:

- 650,000 \$ pour la Kayser
- 200,000 \$ pour le Granada
- 35,000 \$ pour la Banque de Montréal

Questions: Pourquoi réserver 650,000 \$ pour un propriétaire qui a un projet de 10M \$? Pourquoi acquérir, par le biais de Centre-Ville Sherbrooke (organisme de développement issu de la ville), le théâtre Granada au coût de 200,000 \$ quand celui-ci appartient à un homme d'affaires connu du milieu? Pourquoi la Banque de Montréal au coût de 35,000 \$ afin d'y loger l'organisme Pro-Gestion? Est-ce cela la mise en valeur du quartier?

Il existe au centre-ville un immeuble regroupant plusieurs organismes communautaires qui se donnent corps et âme aux citoyennes et citoyens afin de leur donner une information adéquate sur les services disponibles, ainsi que leurs droits s'y rattachant. Il y a aussi ceux qui n'ont même pas d'endroit adéquat pour travailler avec les délaissés de notre ville. Pourquoi la Ville n'acquiert-elle pas un immeuble pour les besoins du milieu? Pas de retour de profit pour les coffres? Le Sommet socio-économique nous permet de constater un État qui se déresponsabilise; Sherbrooke a-t-elle les mêmes intentions? Tout est question de volonté et de priorité. Alors, la mise en valeur du quartier, est-ce les citoyennes et citoyens ou les coffres de la ville? À suivre...

Carole Tremblay
résidente du centre-ville

MÉDIAS

TELS PARENTS, TELS ENFANTS

Un récent sondage du groupe Léger & Léger, réalisé pour le magazine *Le 30* et l'émission *Le Point Médias*, nous apprend, entre autres, qu'une majorité des jeunes de la catégorie 18/24 ans interrogés, disent s'intéresser à l'actualité. Cependant, le milieu économique et le niveau scolaire semblent influencer leur degré d'intérêt. Ainsi, les jeunes sans emploi n'y accordent que 53,1% de leur attention tandis que chez les jeunes travailleurs et les étudiants, le niveau d'intérêt est de 79,5% et 80,9% respectivement. L'intérêt est encore plus marqué chez ceux ayant fait des études post-secondaires ou provenant de familles aisées (60 000 \$ et plus), il atteint 88%. Il ressort également que la télévision est leur principale source d'information, suivie des quotidiens puis de la radio. Selon ce sondage, il apparaît que le comportement des jeunes devant l'actualité ressemble à celui de leurs aînés... Qui l'aurait cru?

LES «QUESTIONS DU JOUR» VALENT-ELLES LA PEINE D'ÊTRE POSÉES?

En y réfléchissant un peu, on se rend compte que les réponses à ces questions ne sont pas vraiment représentatives. En fait, elles ne reflètent que l'opinion sur tel ou tel sujet de quelques personnes interrogées seulement. De plus, selon le contexte dans lequel on pose la «question du jour», celle-ci peut s'en trouver biaisée.

Marc-François Bernier nous dit à ce sujet:

"Non seulement la formule «question du jour» n'a aucune valeur en soi, mais elle devient presque vicieuse quand on pose une question reliée à un événement dramatique qui suscite l'émotivité des répondants.

Le 4 juillet dernier, TQS-Québec a demandé à ses téléspectateurs s'ils étaient en faveur du rétablissement de la peine de mort. Alors que cette question obtient le plus souvent des réponses négatives majoritaires dans des sondages scientifiques d'opinion publique (...), ce soir-là 92 pour cent des appelants étaient en faveur de la peine de mort!

Il faut dire que le bulletin de nouvelles du jour avait accordé une importante couverture au double meurtre sordide du couple Parent-Beaulieu, de Disraéli, ainsi que des réactions agressives du présumé meurtrier, harangué par la foule à son entrée au palais de justice de Thetford Mines." (Magazine *Le 30*, septembre 96).

Armand Rosso

pour le CPDE

(Centre populaire de documentation de l'Estrie)

Le Centre Populaire de Documentation

... Pour en savoir davantage

- Sur les médias
- La publicité
- L'intervention communautaire

Nous offrons des activités de groupes, pour nous aider à mieux comprendre la réalité médiatique qui nous entoure.

Revue, journaux, livres, revues de presse...

187, rue Laurier, local 316

821-2270

LE GOUVERNEMENT ATTAQUE LES VICTIMES D'ACCIDENTS ET DE MALADIES DU TRAVAIL

Le Comité des travailleurs et travailleuses accidenté-e-s de l'Estrie (CTTAE) réagit vivement contre le projet de modification de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, déposé le 14 novembre dernier, par le ministre du Travail, M. Mathias Rioux. Ce projet de loi s'attaque à deux éléments majeurs du régime d'indemnisation des victimes d'accidents et de maladies du travail: la structure d'appel des décisions de la Commission de la Santé et sécurité du travail (CSST) et le processus d'évaluation médicale.

Du côté de la structure d'appel, le projet de loi prévoit l'abolition pure et simple des deux tribunaux existants actuellement (le bureau de révision et la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles) et leur remplacement par un seul tribunal de dernière instance: la Commission des lésions professionnelles.

La perte d'un palier d'appel

Les victimes d'accidents et de maladies du travail ne peuvent accepter la perte d'un palier d'appel. En effet, tant que les employeurs seront une partie intéressée et bénéficieront des pouvoirs dont ils jouissent actuellement, tant que la force des parties en présence sera aussi manifestement inégale, nous n'aurons pas trop de deux paliers d'appel pour faire reconnaître et respecter nos droits.

Ce nouveau tribunal est dénoncé par les accidentés du travail d'autant plus parce qu'il relèverait du ministère du Travail appelé à renverser les décisions de la CSST aussi sous le contrôle de ce ministère. Il y a là un conflit d'intérêt évident.

Le processus d'évaluation médicale dénoncé

Le CTTAE critique autant les modifications qu'apporte le projet de loi au processus d'évaluation médicale actuellement en vigueur à la CSST.

Le médecin traitant sera dorénavant invité à modifier ses conclusions chaque fois qu'un rapport médical contredisant ses conclusions sera produit par un médecin désigné par la CSST ou par l'employeur.

Les accidentés estiment que le ministre Rioux est en train de mettre en place un système de harcèlement des médecins traitant qui aura pour conséquence que les victimes d'accidents et de maladies du travail seront confrontées à un nombre croissant de médecins qui refuseront de les traiter. De plus, ils estiment que la CSST va passer par ce processus pour éliminer les contestations puisque les travailleurs et les travailleuses n'auront pas la possibilité de contester l'opinion modifiée de leur médecin traitant.

Le CTTAE déplore également que le projet de loi ne touche aucunement le Bureau d'évaluation médicale qui est critiqué depuis longtemps par les travailleurs et travailleuses et qui ne sert qu'à mettre à la corbeille l'opinion des médecins traitant et qu'à maintenir un lieu où certains médecins ont réussi à empêcher, depuis 1985, près de 1 million de dollars chacun.

Le CTTAE réclame deux tribunaux compétents, indépendants et impartiaux. En ce sens, les accidentés réclament donc que le projet de loi soit retiré et que le Bureau d'évaluation médicale soit aboli.



Le Comité des travailleurs et travailleuses accidenté-e-s de l'Estrie

Le CTTAE se fixe pour tâche: d'informer les travailleurs de leurs droits; de contribuer à la défense de ces droits face à la CSST et au ministère du Travail; d'assurer la formation des travailleurs et travailleuses désirant s'impliquer dans la défense des accidenté-e-s dans leurs milieux de travail; d'organiser des luttes pour élargir et faire respecter les droits des victimes d'accidents et de maladies du travail; de contribuer à renforcer l'unité et la solidarité entre les accidenté-e-s et l'ensemble du mouvement ouvrier et populaire. Tout-e accidenté-e et toute personne voulant soutenir la lutte des accidentés peut devenir membre et contribuer à la vie du CTTAE. Pour plus d'information, appelez au 563-8178 ou venez nous voir au 187, rue Laurier.

Alexa Conradi
du CTTAE

“AUJOURD'HUI POUR DEMAIN” — UN MOT: SOLIDARITÉ

Les 24 et 25 octobre dernier s'est tenu à Asbestos le premier colloque estrien du mouvement communautaire et populaire “Aujourd'hui pour demain”. Organisé par le Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie (ROC de l'Estrie) en collaboration avec la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Estrie (TROVEPE), ce colloque a rassemblé plus de cent personnes, de toutes les MRC de l'Estrie, travaillant dans divers secteurs d'activité des milieux communautaire et populaire.

Les changements importants tels que le désengagement de l'État, les coupures imposées par les différents paliers de gouvernement, la régionalisation, la pauvreté croissante, la précarité de l'emploi et bien d'autres affectent la population certes, mais aussi les organismes communautaires et populaires.

Ces transformations amènent les organismes à se questionner et à réfléchir sur leurs impacts dans leur travail quotidien ainsi que dans la population. Ce colloque a été l'occasion de réunir ceux et celles qui travaillent dans les centres d'action bénévole, les maisons de jeunes, les associations de défense et de promotion des droits, les organismes d'éducation populaire, les centres de femmes ainsi que beaucoup d'autres organisations pour débattre, réfléchir et soumettre des idées face aux enjeux actuels, leurs conséquences ainsi que leurs solutions pour les milieux populaires et communautaires et pour la population en général.

Des personnes-ressources provenant de secteurs différents ont présenté des ateliers qui ont su faire réfléchir et questionner les organismes sur divers thèmes tels

que la défense et la promotion des droits à l'heure du désengagement de l'État, sur les program-

Ce qui est ressorti principalement de ce colloque, c'est la solidarité; la créer, la soutenir et la maintenir malgré les différences qui existent entre les organismes.

Solidarité entre les groupes communautaires et populaires pour se battre contre les coupures des gouvernements. Solidarité pour transformer les pratiques gouvernementales en politique sociale. Solidarité pour travailler non pas

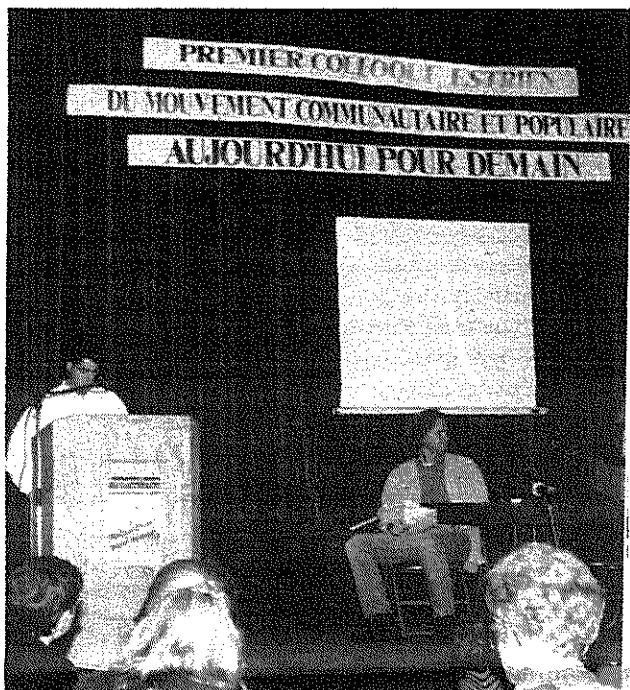
seulement sur les conséquences mais sur les causes des problèmes sociaux. Solidarité pour que le partenariat ne devienne pas un piège mais un espace

pour faire avancer les choses. Solidarité pour maintenir nos acquis et ainsi offrir une qualité de services répondant aux besoins des gens du milieu.

Ce colloque a permis au milieu communautaire et populaire de mieux se connaître, de donner de l'énergie aux participants

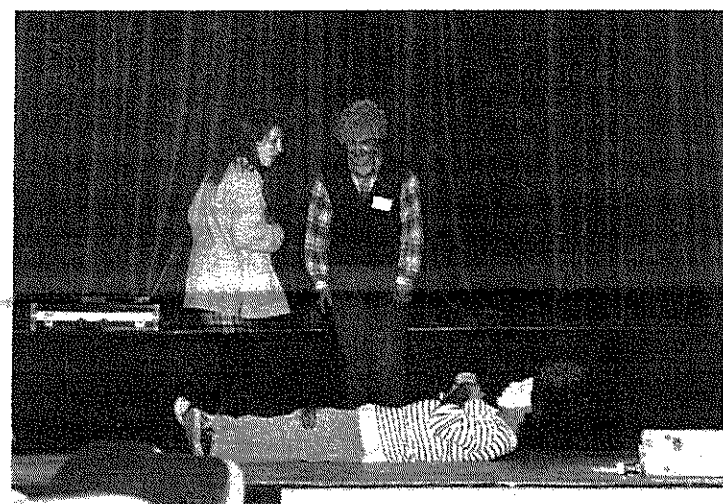
et participantes pour continuer leurs actions quotidiennes. Il a de plus créé des liens qui auront des répercussions à court et à long terme. Par les commentaires positifs des gens qui y ont assisté, ce premier colloque n'est sûrement pas le dernier!

Suzanne Plouffe
TROVEPE et Roc-Estrie



Des personnes-ressources de secteurs différents ont présenté des plénières et des ateliers qui ont su faire réfléchir les organismes sur divers thèmes.

Photo: Geneviève Soares



Malgré le sérieux de ce colloque, une soirée humoristique animée par Gaétan Graveline a permis à toutes et à tous de se détendre et surtout... de rire!

Photo: G. Soares



Auteur-compositeur, monsieur Benoît Bourassa s'est fait un plaisir, à la satisfaction de toutes et tous, de venir interpréter la chanson thème qu'il a écrite spécialement pour le premier colloque estrien du mouvement communautaire et populaire.

"COMMUNARDS DE PAR ICI"

À chaque fois qu'on se parle, tu diriges la révolution.
Prépare le café. J'ai l'impression qu'ça va brasser.
Quelques bonnes munitions, une carte du monde toute déchirée.
Une pile de journaux, beaucoup d'Histoire pour les canons...

Communards de Paris, Communards de par ici
La révolte gronde, camarades du nouveau monde,
Astiquons nos frondes, entre deux verres de blonde...

Deux siècles de prison, enfermés dans la religion.
T'as envie d'te refaire une nouvelle guerre de la conquête
Pour t'sortir du complexe du colonisé mal guéri.
T'es tanné d'me chanter la complainte de l'inquisitionné.

Tu me parles souvent, de désobéissance civile.
Une bonne grève de la faim, pour mieux contester tes gros bills.

Tu m'demandes pourquoi j'm'acharne à payer mes impôts,
Qu'avec ça, j'contribue à faire grossir les gros.

Tu m'appelles Camarade, tu travailles les mentalités.
Pour la grande traversée du millénaire du Verseau.
Sans effusion de sang, mettons les voiles sur nos idées.
Croisés communards, allons à la barre du vaisseau.

Buveurs d'eau et de vie, buvons à la santé
De nos belles de nos bons, de nos meilleurs esprits.
Communards de par ici, buvons à la santé,
De la commune, de la communauté...

Communards de Paris, Communards de par ici
La révolte gronde, camarades du nouveau monde,
Astiquons nos frondes, entre deux verres de blonde
Jusqu'à ce que "Les Communes" tombent..

CASSER MAISON

Des parents "placés" par leurs enfants... Ça arrive plus souvent qu'on le pense. Plusieurs personnes âgées craignent, avec raison, de subir cela. Demandez-leur, tous ont connu des aînés qui, partis visiter un foyer avec leurs enfants, ne sont jamais retournés chez eux. On peut éviter ces situations d'abus si on conserve la direction de sa vie et qu'on s'ouvre aux inévitables changements du vieillissement.

Il y a quelques années, mon mari et moi parlions souvent de notre retraite. Nos priorités à ce moment-là étaient notre maison avec le grand jardin de fleurs.

Lentement on se préparait à la retraite. Nous avons fait réparer le toit de la maison, changer les fenêtres, vérifier la tuyauterie, l'électricité et ajouté une porte-patio pour observer les oiseaux. Voilà,

nous étions enfin prêts pour notre retraite.

Mais un beau jour, tout a basculé. Nous étions venus à Sherbrooke visiter ma soeur qui habitait une maison pour personnes pré-retraitées et retraitées. L'endroit nous a enchantés et après plusieurs discussions, nous nous sommes dit: "C'est bien beau, ici, dans notre maison mais, dans 5 ou 10 ans, est-ce que nous pourrions

toujours y demeurer et prendre soin de tout ça?" De plus, il n'y avait pas de transport en commun et nous étions loin des services.

Nous avons informé nos enfants de notre projet. Celles-ci ne s'opposaient pas à notre départ de St-Bruno pour une maison de retraités à l'extérieur. Comme nous n'avions pas atteint l'âge de la retraite, il fallait s'informer et calculer pour savoir si on pourrait vivre avec nos revenus. Quand tout ça a été réglé, nous avons loué l'appartement et vendu la maison et les meubles.

Une nouvelle vie commençait. L'appartement de 4 pièces était chaleureux, bien décoré et l'aménagement neuf nous donnait l'impression d'être de jeunes mariés. Les enfants étaient à l'aise lors de leur visite.

Les jours et les semaines passent vite (trop vite même) depuis que nous habitons ce nouveau foyer. Nous nous sentons heureux de partager avec les autres en faisant du bénévolat. Dans la vie, il faut savoir tourner la page et ne pas regarder en arrière. Neuf années se sont écoulées déjà. L'heure est

venue de passer à une autre étape. Nos besoins changent avec l'âge et les services se précisent davantage, tels une salle à manger, des soins infirmiers, etc... Je crois qu'il est important de choisir un endroit nous-mêmes, le temps que nous sommes assez en forme pour le faire, et ne pas attendre que ce soit nos enfants qui le fassent pour nous.

Je souhaite à tous les gens qui vont prendre leur retraite d'être aussi heureux que nous le sommes présentement.

Gabrielle, 71 ans

Le projet de sensibilisation régionale contre la violence faite aux personnes âgées de l'Estrie a récemment entrepris la diffusion d'une série d'articles concernant la violence, les abus et la négligence qui sont fait à leurs égards. Ces articles ont été écrits par des personnes âgées et vous traduisent leurs réflexions quant à leur vécu ou à celui des aîné(e)s qu'elles côtoient.

Vous êtes une personne aînée et vous avez le goût de nous écrire? Vous pouvez le faire en écrivant au projet "Violence faites aux aîné-e-s" 187, rue Laurier, bureau 313, Sherbrooke (Québec), J1H-4Z489

TOURNÉE D'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME 96:

Droit de parole aux jeunes sur les relations amoureuses et la sexualité

Depuis plusieurs années, le Collectif pour le Libre Choix propose une façon différente d'aborder les thèmes de la relation amoureuse et de la sexualité. Cette démarche cible davantage les jeunes qui sont, eux, rejoints dans les maisons de jeunes, les écoles secondaires, les écoles de rattachement/euses et le Cégep. Ne tenant pas d'exclure les adultes de cette démarche, il est quand même plus difficile de les rejoindre dans les milieux communs. Les centres d'éducation pour adultes sont tout à fait le type de lieu que le Collectif tente d'inclure dans la tournée.

La sexualité et les relations amoureuses font partie de l'intimité et sont des thèmes "tabous" de notre société ce qui, en bout de ligne, peut amener une certaine réticence de la part des personnes qui assistent à une telle intervention. Par contre, nous tentons de présenter ces mêmes thèmes sous un angle différent.

Notre démarche en étant une d'éducation populaire, les objectifs visés sont donc la sensibilisation ainsi que la conscientisation. Cette démarche s'oriente vers une prise en charge autonome des personnes vis-à-vis leurs interrogations et leurs problèmes et débordent du ca-

dre scolaire "mécanique-contraception-M.T.S."

Pour cela, nous partons des besoins des participant-e-s. L'emphase est mise sur le "positif" de la sexualité (communication, plaisir, émotions,...); telle est l'approche préconisée. En effet, nous croyons fortement qu'une approche qui ne vise qu'à démontrer les effets "négatifs" de certains comportements (M.T.S., grossesse non-désirée) entraîne souvent l'effet contraire.

À force de bombarder les gens d'informations négatives ils en viennent à ignorer celle-ci. En faisant la part des choses,

c'est-à-dire, en parlant du "négatif" mais également du "positif" de la sexua-

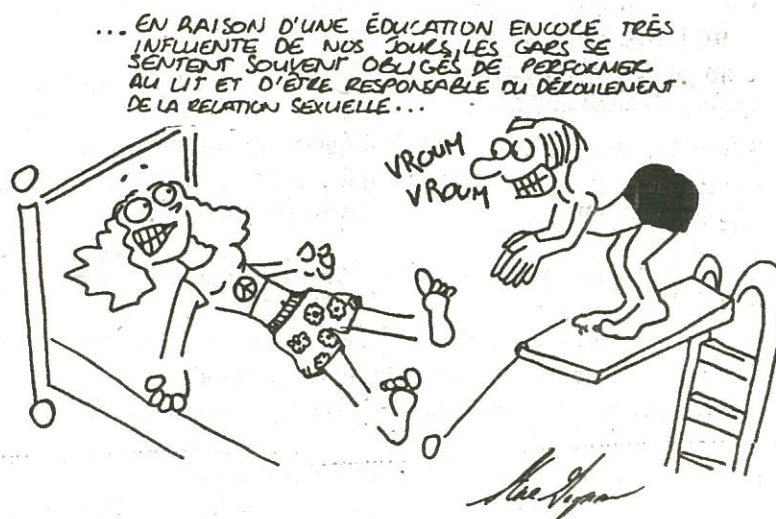
tage au vécu et aux désirs réels des personnes. Dans cette perspective, il

Toujours dans le but de favoriser une approche différente, l'intervention est en fait un droit de parole particulièrement lorsqu'on s'adresse aux jeunes, étant donné qu'ils se retrouvent le plus souvent envahis d'information sans pour autant avoir l'occasion d'en discuter.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le Collectif pour le Libre Choix au (819) 562-7338 ou en écrivant au :

187 Laurier, local S.S.2
Sherbrooke, Québec.
J1H 4Z4

Annie Routhier
Mylène Boisvert



lité, en axant sur les relations amoureuses, l'image se transforme et devient un tout. Cette nouvelle image correspond davan-

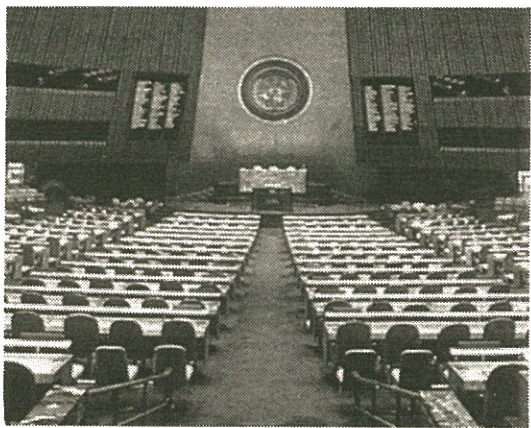
est plus aisé de créer un lien entre la protection (contraception, M.T.S.) et pourquoi je me protège, plutôt que contre quoi...

TRAVAILLER AUX NATIONS-UNIES

En 1995, l'Organisation des Nations-Unies (ONU) fêtait ses 50 ans d'existence. Dans l'ombre de la guerre en ex-Yougoslavie et le besoin urgent de réformes à l'interne, l'ONU avait mauvaise presse. Nous pourrions parler longtemps de l'injustice des médias devant les actions portées par l'ONU pour changer les choses et tenter d'améliorer notre existence dans nombre de domaines. Lorsque les choses tournent bien, elles ne font que rarement les manchettes. Il suffit d'un faux pas pour noircir complètement le tableau.

Avez-vous l'impression qu'il est dangeureux d'être pro-actif, idéaliste ou même passionné quand d'une part, le discrédit vous guette en cas d'échec et d'autre part, les sarcasmes assaillent lors des réussites accomplies?

Ignorons la mitraille et concentrons-nous maintenant sur un programme des Nations-Unies avec des effets concrets ici même. En 1965, l'Association Collégiale américaine pour les Nations Unies organisait une simulation des travaux de l'ONU



Vue de l'intérieur de l'amphithéâtre de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

sur l'invitation du Secrétaire général. Le but était d'intéresser et de familiariser les étudiants universitaires à la diplomatie et à l'organisation. Le quartier général de l'ONU, à New York, reçut une centaine de participants. Les étudiants devaient représenter un pays et défendre ses droits selon les normes utilisées aux Nations-Unies. Trente ans plus tard, cette simulation a toujours sa place, durant la semaine de Pâques, dans le calendrier onusien. Cependant, bien des choses ont changé depuis.

À travers des années de transformation et d'évolution, c'est maintenant plus de 2 000 étudiants et étudiantes du monde entier qui envahissent chaque année l'Assemblée générale! Plus de 300 simulations se tiennent annuellement à travers le monde sur le modèle de la première! La portée et la qualité pédagogique d'une telle initiative sont incomparables.

Les universitaires américains y participent dans le cadre d'un cours et se doivent d'exceller dans leurs négociations pour obtenir leur BAC en sciences politiques et ce, depuis une vingtaine d'années maintenant. De plus, chaque délégation représentant

un pays doit étudier à fond l'historique, l'actualité et les dossiers à défendre. Les missions permanentes à l'ONU de chaque pays rencontrent les étudiants pour répondre à leurs questions et étudient ensuite leur rapport final pour une application possible.

En 1992, un groupe d'étudiants de l'Université de Sherbrooke a eu l'audace d'inscrire notre université à cette simulation dans le cadre d'une activité étudiante! Aujourd'hui, notre université est la première et la seule au Canada à offrir cette expérience dans le cadre d'un cours inscrit à son programme.

D'une année à l'autre, les choses progressent sans cesse. Pour accomplir une telle tâche, deux sessions de travail intensif sont nécessaires aux étudiants. En plus de leurs cours réguliers, de leur travail et parfois de leur famille à élever, ils doivent trouver l'argent nécessaire à la réalisation

d'une telle entreprise. Ils sont dignes de mention et de respect. Mentionnons également que sans l'appui et le soutien inconditionnel de plusieurs "fonctionnaires" de l'Université de Sherbrooke, jamais une telle chose n'aurait vu le jour. Sans l'implication personnelle d'un professeur de l'université et de l'entreprise privée, ce projet ne serait pas réalisé.

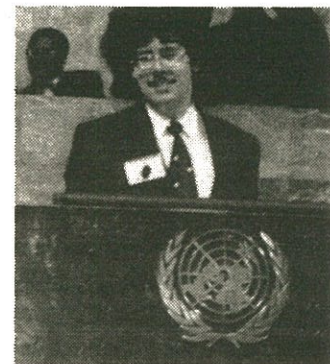
Personnellement, j'ai eu la chance de participer à cette simulation et de voir la différence entre une simple activité étudiante et un cours structuré. Je remercie toutes les personnes ayant fait montre de confiance dans ce cheminement. Ces partenaires dans la poursuite de l'excellence ont fait de l'Université de Sherbroo-

ke l'égal de Cambridge, Oxford et Harvard.

La qualité de préparation de nos étudiants et étudiantes a valu à l'Université de Sherbrooke le titre d'Affiliée Institutionnelle et une dimension internationale! L'impact de cette simulation sur certains étudiants fut tel, qu'ils ont répété l'expérience à plusieurs reprises et changé leur orientation professionnelle. C'était le but initial de l'ONU en 1965: faire connaître et intéresser une nouvelle génération de diplomates. Des diplomates non pas simplement "nommés" dans leur fonction par leurs pays respectifs, mais intéressés et ayant postulé pour y oeuvrer.

Pour ma part, j'ai découvert une nouvelle passion

à travers ces simulations. Bien que je travaille déjà dans le domaine de l'information, l'enseignement m'apparaît maintenant une suite logique.



Stéphane Soucy prend la parole sur le podium bien connu dans le monde.

Pour toutes questions ou commentaires: Club des Nations-Unies de l'Université de Sherbrooke, Faculté Lettres & Sciences Humaines, 2500 boul Université, Sherbrooke, (Québec), J1K 2A1.

Stéphane Soucy

CFLX, UN ACQUIS POUR LA RÉGION

Qui, dans la région, ne connaît pas encore CFLX 95,5, la radio communautaire de l'Estrie? Pour en avoir entendu parler ou pour l'avoir écouté sur les ondes, certes, mais saviez-vous que, depuis 12 ans, CFLX c'est aussi et surtout:

- * 123 heures produites par la station, par semaine de radiodiffusion;
- * 65% de pièces musicales francophones, dont 30% de contenu canadien;
- * des émissions en langue anglaise et espagnole;
- * un produit mis en onde à 55% par du personnel bénévole, entièrement produit à Sherbrooke;
- * plus de 2 000 personnes, au fil des ans qui se sont familiarisées concrètement avec les divers aspects du médium radiophonique;
- * des prix d'excellence en publicité décernés par l'Association des radios communautaires du Québec (ARCQ);
- * l'appropriation collective, plus de 500 membres (individuels), 125 organismes à but non lucratif et 28 membres corporatifs;
- * l'indépendance des grands réseaux de diffusion montréalais;

CFLX consacre un pourcentage de plus en plus élevé de son temps et de ses énergies à la recherche constante de ressources financières. Elle a donc de moins en moins de temps à consacrer à l'amélioration du produit et au développement de nouveaux services à la communauté. L'insécurité constante engendrée par le manque de ressources financières assurées à plus long terme est le plus grand obstacle à son maintien et à son développement.

Soutenir CFLX, c'est soutenir plus de 125 organismes communautaires qui utilisent régulièrement les ondes de la radio pour faire connaître leurs services, rejoindre leur clientèle, informer de leurs activités. Aucune autre radio ne peut en offrir autant aux heures de grande écoute.

Josée Garceau

Vous et vos droits

UNE JEUNE FILLE DE 18 ANS, VIVANT EN CONCUBINAGE AVEC SON AMI, PEUT-ELLE RÉCLAMER À SES PARENTS UNE PENSION ALIMENTAIRE?

FAITS: Une fille majeure réclame à ses parents une pension. Elle a quitté ses parents peu avant ses 18 ans pour aller vivre avec son ami âgé de 28 ans, père d'un enfant et prestataire d'aide social. Ses parents étant contre sa relation ont de fait refusé d'aider financièrement le couple à subvenir à leurs besoins même s'ils en auraient eu les moyens.

Ils ont toutefois accepté de défrayer certains coûts assumés par leur fille tels: les frais de transport en commun, de contraceptifs, de scolarité et de matériel scolaire. Elle étudie présentement au CEGEP et travaille à temps partiel, ce qui lui rapporte une somme de 90 \$ par semaine.

Elle demande à ses parents de lui payer une pension alimentaire de 113 \$ par semaine. Ses parents lui offrent de revenir à la maison, de cette façon ils supporteront totalement ses dépenses.

QUESTION: Croyez-vous que la jeune fille est en droit d'exiger une pension alimentaire à ses parents ou devrait-elle plutôt retourner chez eux comme ils lui ont offert?

DÉCISION: Le retour chez ses parents étant impossible, une pension de 80 \$ par semaine lui fut octroyée.

MOTIF: Le Tribunal est d'avis que ce n'est que très rarement qu'un jeune décidant de quitter le foyer pour aller vivre comme conjoint de fait pourra exiger de ses parents des sommes pour qu'ils le fassent vivre. Le juge est aussi d'avis que la relation amoureuse pourra difficilement subsister si la jeune fille retourne chez ses parents; en effet, ceux-ci étant totalement contre. Par conséquent, un retour chez eux est impossible. Il serait normal que son conjoint l'aide financièrement, mais celui-ci n'en a pas les moyens dans le moment.

Les études de la jeune fille seront compromises si celle-ci ne peut trouver d'argent. En effet, l'idée de se trouver un emploi régulier et plus rémunérateur lui est venue. C'est donc ici son avenir qui est en jeu et le Tribunal y est très sensible.

Pour ces raisons, le Tribunal accorde une pension de 80 \$ par semaine pour les besoins exclusifs de la jeune fille et décide qu'il y aura lieu à révision si elle n'obtient pas pour chaque semestre la note de passage dans au moins 75% de ses cours.

Me Micheline Plante
Centre communautaire
juridique de l'Estrie
(819) 563-6122

LA TABLE RONDE DES
ACEF
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke, Qué., - J1H 4Z4
Tél.: (819) 566-2727

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à s'offrir
- Une force en devenir

LE RÉGIME UNIVERSEL D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS: EN QUOI SOMMES-NOUS TOUCHÉS?

La loi 33 sur le nouveau régime universel d'assurance-médicaments entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Cette loi prévoit notamment que dès cette date, tous devront être couverts par un régime d'assurance-médicaments, qu'il soit privé ou public. Mais de quelle manière et combien cela coûtera-t-il ?

La Loi sur le régime universel d'assurance-médicaments prévoit tout d'abord que toutes les personnes qui ne sont pas couvertes par un régime d'assurance-médicaments collectif devront s'inscrire au régime public d'ici le 31 décembre 1996. Seules les personnes dont l'employeur offre un tel régime d'assurance peuvent demeurer assurées par le secteur privé. De plus, dès janvier 1997, ces personnes devront **OBLIGATOIREMENT** s'inscrire au régime offert par leur employeur et devront y inscrire leurs conjoint et enfants, lorsque le régime le permet.

Les personnes titulaires d'une assurance-médicaments privée et individuelle n'étant plus permise à partir de janvier 1997 devront s'inscrire au régime public. Les assurances privées individuelles restent valides pour les assurances dentaires, voyages, etc.

Les bénéficiaires de l'aide sociale et les personnes âgées de 65 ans et plus seront automatiquement inscrites au régime étatique. Cependant, si l'une d'entre elles reste assurée par le régime collectif de son ex-employeur, elle doit en aviser la Régie de l'assurance-maladie car elle devra se retirer du régime d'État

(désinscription). Seules ces personnes peuvent choisir entre le régime d'assurance-médicaments offert par l'État (régime public) et celui offert par un employeur (régime privé) et ce, en tout temps, jusqu'au 31 décembre 1996.

Combien doit-on payer?

Le coût du nouveau régime public d'assurance-médicaments est fixé par règlement et indexé à chaque année. Le prix de base de l'assurance (ou la prime) peut varier selon le revenu familial. Seuls les ménages dont le revenu se situe en dessous du seuil de la pauvreté n'auront pas à payer la prime maximale, soit 175 \$ par adulte. Les enfants mineurs et ceux de 18 ans qui sont aux études à temps plein ou souffrant d'un handicap particulier seront dispensés de la payer.

PRIME	De 0 \$ à 175 \$ maximum
FRANCHISE	25 \$ aux trois mois
CO-ASSURANCE	25% du coût payé par l'assuré (75% du coût payé par l'assureur)
PLAFOND	300 \$/année: assistés sociaux 500 \$/année: supplément de revenu garanti 750 \$/année: toute autre personne

Coût du nouveau régime d'assurance-médicaments en vigueur dès janvier 1997.

La franchise, qui est établie à 25 \$ par période de trois mois (total de 100 \$ par année), constitue le montant minimal que l'assuré doit payer avant de pouvoir profiter des avantages de l'assurance. Par la suite, il paie 25% du coût, l'assureur assume les 75% restant, c'est la co-assurance.

Si votre situation familiale est particulière ou si vous avez des questions

sur l'applicabilité du nouveau régime universel d'assurance-médicaments, vous pouvez contacter la Régie de l'assurance-maladie au 1-888-435-7999.

Le consommateur est-il bien servi par cette loi?

La nouvelle loi 33 permettra à plusieurs milliers de Québécois d'avoir accès à une assurance-médicaments, mais cet objectif ne se réalise pas sans heurt. En effet, plusieurs positions énoncées dans la loi sont fortement contestables. Tout d'abord, la prime de 175 \$ par personne par année ne sera réduite à 0 \$ que si un ménage a des revenus annuels très inférieurs au seuil de la pauvreté. Cela dit, certains ménages qui subviennent pourtant déjà difficilement à leurs besoins essentiels devront tout de même débours des sommes parfois importantes. Le gouverne-

ment ne respecte donc pas ses propres barèmes et seuils de pauvreté. De plus, la nouvelle loi ne règle en rien la problématique causée par le prix souvent excessif des médicaments d'origine. Par cette loi, on camoufle le véritable problème lié à l'accès universel aux médicaments, soit leur prix au détail.

Anne-Marie Tassé
pour l'ACEF Estrie

LE CARREFOUR DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE SURVIT ET GRANDIT EN 1996

"Le Carrefour de solidarité internationale (C.S.I.) de Sherbrooke n'affiche que des résultats positifs en 1996", annonce François Faucher, coordonnateur général, avec un enthousiasme contagieux. Malgré la conjoncture difficile que connaissent en ce moment les organismes de coopération internationale, les chiffres du C.S.I. sont significatifs. Sur un budget annuel de plus de 1 million de dollars, la moitié provient du public. Le nombre des groupes-membres est passé de 15 à 30, les stages outre-mer connaissent un véritable succès, des chiffres records pour des projets de développement et une augmentation de partenaires régionaux.

Selon Marco Labrie, chargé de programme, "c'est la synergie entre les secteurs projets de développement, stages outre-mer et communications sociales qui ont permis aux évaluateurs de qualifier le C.S.I. de "modèle peut-être unique au Canada".

François Faucher est persuadé que le C.S.I. doit continuer sur sa lancée et accroître sa force en Estrie. "Nous sommes une organisation régionale, c'est ici que nous devrions consolider notre base en développant des liens avec des partenaires estriens". Par ailleurs, le C.S.I. entend aussi demeurer actif au niveau provincial.

Mobilisation et concertation régionale

Depuis 1990, le C.S.I. a entrepris différentes actions pour promouvoir la solidarité internationale: conférences et expositions à la Bibliothèque municipale, films de réalisateurs du Sud à la Maison du Cinéma, programme de radio et un autre de télévision avec les stations communautaires de Sherbrooke. Au C.S.I., on se réjouit de ces liens de partenariat et la qualité de la programmation. Le C.S.I. offre aussi des animations dans les écoles primaires et secondaires ainsi que des projets de stages pour les

étudiants du CÉGEP et de l'Université.



Isabelle Breton (ex-stagiaire), François Drouin du C.S.I. et Jean-Marc Grégoire des missionnaires Mariannahill ont lancé, en conférence de presse le 30 août dernier, la 2^{ème} édition du programme Québec sans frontières.

Soucieux d'aller plus loin, le C.S.I. participe, entre autres, à la Table d'action contre

l'appauvrissement de l'Estrie, initie des activités de sensibilisation avec le Regroupement des cuisines collectives de Sherbrooke. Véritable "carrefour", le C.S.I. veut faire plus au niveau régional. Les projets sont en pleine effervescence.

Dans son rapport d'évaluation institutionnelle, Alain Boisvert note que "la capacité de mobilisation régionale du C.S.I. est la clé de son succès. C'est l'approche intégrée qui permet au C.S.I.

un programme cohérent orienté vers le développement outre-mer".

La qualité des programmes

François Faucher explique: "Au cours des dernières années, le C.S.I. a développé un important volet d'appui à des projets outre-mer. Il intervient maintenant dans 5 pays, soit: Nicaragua, Pérou, République Dominicaine, Haïti et Mali. Dans chacun de ces pays, le C.S.I. entretient des liens étroits avec des organisations qui effectuent un travail à la base".

Le C.S.I. a développé un programme pour les jeunes de la région qui désirent séjourner dans le Tiers-monde: une centaine de jeunes y partent chaque année. Ces jeunes sont une relève solidement formée pour comprendre les enjeux de la mondialisation et après, à agir face aux questions internationales. L'engouement des jeunes pour ces stages et leur implication dans des projets de développement sont autant d'éléments qui portent à croire que le C.S.I. répond à un besoin régional pour les jeunes qui s'intéressent aux questions internationales. Ces jeunes participants financent par la suite des projets de développement. Au dire de François Faucher, ils ont rendu possibles des projets pour une valeur de plus de 390 000 dollars depuis 1990.

Alexandre Badibanga

Carrefour de Solidarité internationale

compagnement ou encore pour le renouvellement des papiers relatifs à l'immigration, à l'assurance, etc. Un projet de jumelage entre étudiants étrangers et familles québécoises pourra aussi voir le jour bientôt.

Ces exemples montrent l'importance de mettre sur pied un outil adéquat capable d'améliorer la situation et favoriser le rapprochement entre gens de toutes origines. Le centre international y apporte largement sa part: une meilleure connaissance entraîne une meilleure compréhension.

Mohamadou Sarr

Étudiant à l'U.S.

UN CENTRE INTERNATIONAL À SHERBROOKE

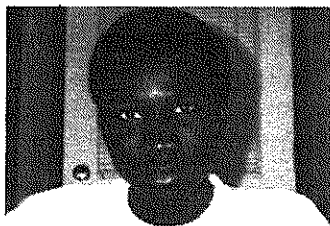
Depuis quelques mois, l'Université de Sherbrooke s'est dotée d'un centre international. L'idée de créer une telle organisation remonte à quelques années. Ce centre vise entre autres à faciliter l'adaptation et l'intégration des étudiantes et étudiants étrangers, à mettre à leur disposition des services d'accueil et d'orientation et à favoriser le dialogue entre personnes de toutes cultures.

Le nouvel arrivant est confronté à certaines réalités qui lui sont totalement étrangères. Il importe de souligner que certains de nos hôtes québécois ont eu à constater ou à subir des réactions peu familières au Québec. Prenons par exemple le cas de cet étudiant étranger qui saluait systématiquement toutes les personnes qu'il rencontrait. Finalement, l'une d'elles lui a demandé s'ils se connaissaient. Il a alors compris qu'il devait composer avec des réalités culturelles bien différentes des siennes.

D'un pays à l'autre

Les embûches auxquelles doit faire face le nouvel arrivant sont nombreuses. L'une d'elles, non la moindre, est l'accent tout à fait nouveau qui pose parfois de sérieux problèmes. Mentionnons également les problèmes liés à l'utilisation de la monnaie. Un jour, monsieur

Tremblay était au restaurant avec un nouvel arrivant. À leur départ, ce dernier lui signale qu'il «oubliait» sa monnaie sur la table. On lui expliqua ce qu'était le



À chaque jour, Mohamadou Sarr constate à quel point les pratiques diffèrent d'un pays à l'autre.

pourboire. Dans son pays d'origine, il a l'habitude de recevoir un cadeau du vendeur voulant le garder comme client, non de lui en offrir un! On peut voir à quel point les pratiques peuvent être différentes d'un pays à l'autre. Quand on vit avec la même variante depuis toujours, on a souvent tendance à croire que les choses ne peuvent pas se

dérouler autrement.

Un geste solidaire

Des anecdotes de ce genre, il en existe des milliers mais on aurait tort de ne pas donner ce dernier exemple qui résume à lui seul la compréhension et la solidarité qui peuvent exister entre personnes de toutes cultures confondues.

Un étudiant qui venait au Québec pour la première fois était arrivé sur le campus à onze heures du soir, en plein mois de janvier. Ne connaissant personne, il s'est dirigé vers la porte d'entrée des résidences universitaires où il est inscrit «Entrée privée». Dans son pays, un tel message signale la présence d'un danger. Il est alors resté dehors, regardant la neige pour la première fois et songeant au trente degrés celsius qu'il avait laissés derrière lui. À pareille heure sur le campus, il

y a très peu de circulation, surtout l'hiver!

Un étudiant québécois l'a vu en train de souffrir du froid et n'a pas hésité à venir à sa rescousse. Il a ensuite appelé ses parents qui ont accepté de l'héberger et qui n'ont ménagé aucun effort pour lui faciliter le séjour. C'est là un geste exemplaire qui mérite d'être applaudi fortement. Il faut cependant s'assurer qu'on a bien à faire à un nouvel étudiant en lui demandant, entre autres, certains papiers comme le passeport, le visa, l'admission ou le billet d'avion, dans le présent cas.

Un centre d'entraide

Le centre international répond ainsi à un besoin réel. Les gens viennent y chercher l'aide nécessaire, que ce soit pour une question de logement ou l'ouverture d'un compte bancaire, pour le choix des cours, pour un ac-

L'ORIGINE DES DROITS AMÉRINDIENS

(2ième partie)

Pour chacune des nations amérindiennes du Québec, l'origine de leurs droits remonte à l'époque de la préhistoire. Ce n'est pas là une mince affaire et nous prétendons pas avoir les expertises nécessaires pour bien traiter de cette période lointaine. Nous nous centrerons de remonter le temps à quelques siècles, à l'époque des colonies venues s'installer en Nouvelle-France et en Nouvelle-Angleterre.

Au XVIème siècle, deux grandes traditions se partagent presque tout le territoire du Québec actuel. Les nomades de la tradition archaïque habitant l'Hinterland (intérieur des terres) et les mi-sédentaires et agriculteurs de la tradition sylvicole sillonnant la vallée du Saint-Laurent. Au XVIIème siècle, des contacts plus fréquents dans l'estuaire du Saint-Laurent créent de nouveaux besoins chez les Amérindiens qui recherchent assidûment les articles des nouveaux venus. Une longue guerre s'engage alors entre les deux traditions pour prendre le contrôle du Saint-Laurent. Cette voie fluviale appelée "le chemin qui marche" par les autochtones devient rapidement une des principales artères de commerce par laquelle entrent les produits européens en Amérique du Nord.

Le contrôle va au regroupement de trois nations de la tradition archaïque (les Montagnais, les Malécites et les Algonquins) formant ainsi la coalition laurentienne. Ce prévalant de leur victoire, les Montagnais, sortis du Saguenay, étendent leur territoire jusqu'à Québec, tandis que les Algonquins, habitant l'Outaouais, agrandissent le leur jusqu'à la rivière Jacques-Cartier. Ces nations amérindiennes contrôlent et exploitent leurs territoires selon leurs coutumes et traditions pour mieux y vivre et prospérer.

**Époque coloniale
française
(1603-1760)**

En 1603, à Tadoussac, Samuel de Champlain constate que cette nouvelle force politique et militaire exerce le contrôle du fleuve Saint-Laurent depuis Tadoussac jusqu'à l'île de Montréal inclusivement. Il y vient dans le but de conclure une entente avec la coalition laurentienne qui lui permettra de s'établir à Québec. Pour y demeurer, Champlain et ses hommes doivent se plier aux règles de cette coalition en ce qui a trait au commerce et devenir membres de l'alliance militaire. En tant que tels, ils doivent combattre avec elle les Iroquois et verser un tribut annuel pour l'utilisation de leurs terres. Les Français n'ont donc jamais conquis ces terres: on leur a accordé une permission conditionnelle de s'établir le long des rives du Saint-Laurent.

Les guerres de l'alliance franco-amérindienne contre les Iroquois, situé dans l'état de New-York actuel, et contre les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, provoquent un formidable bouleversement démographique le long des rives du Saint-Laurent. Poursuivis par les Iroquois, une partie des Hurons, originaires de la Baie Georgienne vient s'établir dans la région de Québec. De leur côté, les Abénaquis, originaires principalement de l'état du Maine, se fixent finalement à Bécancouet et à Saint-François. Enfin, une partie des

Iroquois convertis à la religion catholique, plantent leurs tentes dans la région de Montréal. Entre-temps, la population française augmente et occupe graduellement les deux rives du Saint-Laurent jusqu'à Montréal inclusivement. Tout au long de cette période (1603-1760), les Français n'ont pas tellement le choix de respecter les ententes politiques et commerciales prises avec leurs alliés amérindiens.



D'une part, l'économie de la Nouvelle-France repose sur le commerce de la fourrure et sans les pourvoyeurs que sont les Amérindiens, il est presque impossible de survivre sur ce territoire; d'autre part, sans les alliés amérindiens, la résistance française face aux Anglais aurait été moins forte. Pensons seulement aux conséquences désastreuses qu'aurait entraînée une révolte des alliés amérindiens en même temps qu'une guerre contre les Anglais. La conquête anglaise aurait été certainement plus rapide. Aussi, en retour d'une libre circulation sur tout le territoire amérindien, les Français doivent établir

un commerce avantageux tant du point de vue politique qu'économique, des postes de traite et des forts sur le territoire des alliés amérindiens.

**Époque coloniale
anglaise
(1760 - 1867)**

Un mois avant la capitulation de Montréal, en septembre 1760, un renversement des alliances s'opère chez les alliés amérindiens des Français. En effet, lors d'une conférence qui eut lieu quelques mois auparavant, la plupart d'entre eux signent, avec le représentant officiel anglais, Sir William Honson, le traité de Swegatchy, village amérindien situé à mi-chemin entre le lac Ontario et Montréal. Ce traité fait mention du retrait des alliés amérindiens dans la guerre de conquête et leur promesse de neutralité. En contrepartie, les Britanniques s'engagent à respecter les ententes que les

Français avaient signées avec eux, de même que le libre exercice de leur religion. Ce traité ne signifie donc pas que les Anglais ont conquis les Amérindiens et leur précieux territoire. Il leur offre plutôt les mêmes avantages que les Français avaient réussi à obtenir en 1603, soit la libre circulation sur tout le territoire amérindien.

Bien sûr, les Anglais n'ont pas évalué toute la portée de leur décision. Pour eux, ce traité leur permet de mettre fin à la guérilla amérindienne et d'en finir au plus vite avec cette guerre de conquête déjà trop coûteuse à leur goût. Rapidement, ils constatent l'étendue de leurs en-

gagements. Malgré quelques tiraillements au sein des dirigeants britanniques, ils décident de confirmer le traité Swegatchy et de l'étendre à une multitude d'autres nations anciennement alliées des Français. Eux non plus ne peuvent faire autrement pour plusieurs raisons. D'abord, l'économie repose toujours sur le commerce des fourrures dont les Amérindiens sont les pourvoyeurs. Ensuite, les Français, qui se sont implantés en Louisiane, pratiquent une politique de soutien face aux Amérindiens en les encourageant à continuer la guerre. Enfin, incapables de livrer une guerre de guérilla, les Anglais prennent conscience du coût énorme d'une guerre avec les Amérindiens sur un aussi vaste territoire qu'est celui entre Tadoussac et la Louisiane. Outre les nombreux traités qui consolident leurs relations et leurs alliances avec un grand nombre de nations amérindiennes, les Anglais ne perçoivent pas les Amérindiens comme des sujets britanniques mais plutôt comme des alliés, tel qu'il est stipulé dans la Proclamation Royale de 1763. Ceci ne sera pas sans provoquer ultérieurement des problèmes considérables.

En effet, toutes ces alliances et ces traités n'auront pas pour résultat un effet d'apaisement chez les habitants du "Nouveau Monde". Au contraire! Nous verrons dans le prochain numéro que les perturbations socio-politiques s'accroissent davantage alors que nous assisterons à la naissance des états unis d'Amérique. C'est donc un rendez-vous pour la prochaine et dernière partie de l'origine des droits amérindiens.

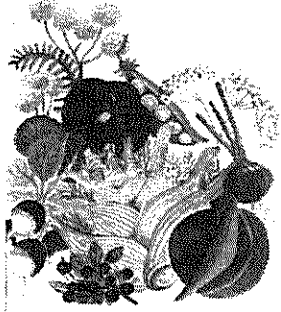
Yves Olivier

LA VIE DANS VOTRE ASSIETTE

Bonjour!

Je vous invite à prendre un moment d'arrêt où vitalité et énergie vont s'associer à nos aliments consommés quotidiennement. Il existe quatre catégories d'aliments utilisés par nous les humains, c'est-à-dire les aliments biogéniques, bioactifs, biostatiques et biocidiques.

La première catégorie, les aliments biogéniques, est très importante car elle engendre la vie. Ces produits sont la base idéale d'une saine alimentation.



Ce sont les graines (tournesol), les céréales (riz), les légumineuses (pois chiches) et les légumes. Ils doivent être germés pour être biogéniques. Une alimentation comprenant trop d'aliments raffinés diminue notre énergie et peut nous conduire à la maladie. La seconde catégorie, les aliments bioactifs, doit avoir sa place quotidienne. On les retrouve en abondance dans la nature; ce sont les fruits, les herbes, les légumes, les légumineuses, les céréales et consommés crus, leur apport en énergie est plus grand.

Le poisson, le fromage, le lait, les oeufs, la volaille et la viande rouge sont des produits biostatiques; ils ralentissent la vie. Différents facteurs réduisent leurs bienfaits : la manipulation, aliments "stockés"; le froid, réfrigération, surgélation ou p la chaleur, cuisson. Il faut donc en limiter notre consommation.

Finalement, les aliments biocidiques sont tous les produits où ont été détruites les forces vitales par des procédés physiques, chimiques, de raffinage,

de conservation ou de préparation. On retrouve dans cette catégorie le sucre, le sel, le café, les boissons alcooliques, les graisses cuites, les additifs et les substituts chimiques, etc.

Peu à peu, ces produits affaiblissent notre système de défense et peuvent être en partie responsables de multiples troubles de santé : de la simple grippe à la maladie plus sérieuse. Soyez à l'écoute de votre corps et prenez conscience de ses réactions. Une grippe répétitive, des ballonnements après les repas sont autant de signes avertissant que quelque chose ne lui convient pas.

Bien sûr le goût, le désir et la volonté doivent faire partie du quotidien si l'on veut apporter des changements à notre régime alimentaire. Le support de notre entourage est également un élément important dans le choix de ces changements. Aussi, laissez-vous porter par ces informations et soyez curieux : posez les questions que vous n'avez jamais osé formuler. Ainsi, vous serez mieux outillés pour vous responsabiliser face à cet avenir qui s'en veut un de solidarité!

Voilà, je vous laisse avec la satisfaction de vous communiquer une de mes préoccupations : les aliments que nous consommons. À mon avis, il est important de s'intéresser à ce que nous absorbons.

Bonne bouffe à toutes et tous!

France Sigouin



L'espoir c'est la vie

Le courage ne ressemble pas au chêne qui voit défilé les tempêtes, mais à la fleur fragile qui éclôt dans la neige.

Mission de l'organisme

La corporation le Domaine Perce-Neige est un organisme sans but lucratif s'adressant aux hommes de dix-huit ans et plus, désireux de mettre un terme à leur dépendance à l'alcool, aux drogues ou aux médicaments.

La ressource accueille les personnes qui, en plus de souffrir de ces dépendances, ont recours à des agirs criminels et ont des démêlés avec la justice directement reliés à leur problématique.

(819) 562-6236

Le Domaine Perce-Neige

Maison d'entraide pour Toxicomanes et Alcooliques

Services offerts

- * Thérapie de groupe
- * Thérapie individuelle
- * Service professionnel
- * Médecin
- * Département juridique
- * Accompagnement à la cour
- * Réinsertion sociale
- * Interne-Externe ou Externe

Accès au Centre

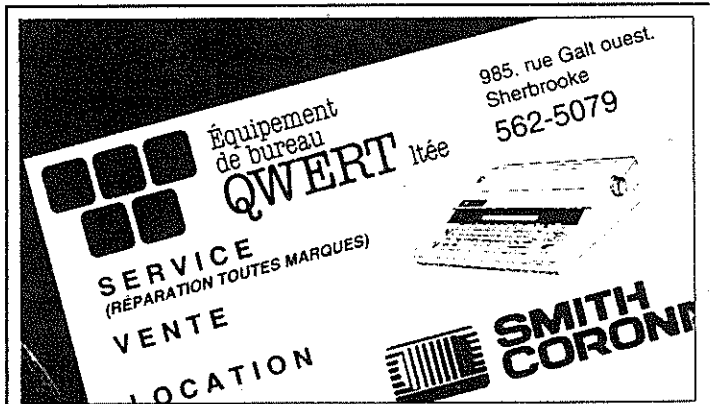
Le Centre est situé à proximité du centre-ville de Sherbrooke, dans un quartier résidentiel, paisible, facile d'accès. Les résidents ont donc accès rapidement aux divers services offerts.



La recherche sur les maladies cardiovasculaires sauve des vies, puisque cette cause de décès a chuté de 20% en dix ans. Grâce à son Fonds de legs, la Fondation augmente chaque année les sommes destinées aux chercheurs québécois. Participez à notre effort en soutenant le Fonds de legs de la Fondation des maladies du coeur du Québec par un don testamentaire.

Au coeur de la solution!

Téléphone : (514) 871-1551 • 1-800-567-8563



Tirage d'un jeu sur la faune et l'environnement

Répondez à 3 questions sur 6 et participez au tirage d'un jeu *Nature Enjeux* (d'une valeur de 37\$) qui aura lieu le 15 janvier 1997. Bonne chance à toutes et à tous!

Nature Enjeux Nature Enjeux Nature Enjeux

- * Vrai ou faux? Les arbres ne fabriquent pas leur nourriture. Ils la puisent dans le sol par leurs racines.
- * Complétez l'expression suivante. «Bayer aux...».
- * Que doit libérer l'amiral Kirk dans le film «Retour sur terre» ou «Star Trek IV»?
- * Qu'est-ce qu'un parapluie japonais pour un collectionneur d'insectes?
a) un filet b) un papillon d'Asie c) un abri d'insectes
- * Qui suis-je? Je raffole du miel, je fais des ravages dans les ruches et, au Canada, on me retrouve dans toutes les provinces sauf celle de l'Île-du-Prince-Édouard.
- * Quel est souvent le seul sens pouvant nous indiquer la présence de polluants atmosphériques?

109

Nom:.....

Adresse:.....

.....Code postal:.....

Numéro de téléphone:.....

Envoyez vos réponses à:

Journal communautaire Entrée Libre,
187, rue Laurier - local 317, Sherbrooke (Québec),
J1H 4Z4.

Nos remerciements à Michel Boivert et Marc Fournier de *Nature Enjeux* (qui est disponible en librairies).



"LES ANNÉES DU SILENCE"

Quelque part en Beauce, dans les années quarante, et ailleurs aussi... deux jeunes filles, Cécile et Rollande, subissent les affres du silence. Le silence qui laisse des traces indélébiles dans leur vie et marque la fin brutale de leur jeunesse. Le silence à garder sur leur grossesse non-désirée et qu'il faut à tout prix cacher. Cécile pleure, au fil des jours, sur cet enfant qu'elle n'aura pas le droit d'aimer. Pour Rollande, une seule chose a de l'importance: oublier l'enfant qu'elle porte, oublier son existence même, les blessures et la honte...

Un roman où éclate avec force la tourmente et les ravages du silence. Celui que l'on impose aussi bien que celui auquel on est tenu. Les moeurs, la religion, la crainte des racontars... toutes les raisons sont bonnes pour s'y emmurer. Mais, c'est aussi une fresque émouvante des gens de cette époque. Le partage de leur quotidien dans le langage qui est le leur. S'exprimant de façon simple et colorée, ils nous livrent quelques parcelles de leur vie tissée de secrets. Un roman dur et doux à la fois, d'une sensibilité remarquable.

Une auteure d'ici

Louise Tremblay-D'Essiambre, l'auteure de quarante-deux ans, mère de huit enfants, nous prouve

"Les années du Silence", un roman de Louise Tremblay-D'Essiambre, mis en page par Guy St-Jean, publié chez l'Éditeur Inc.

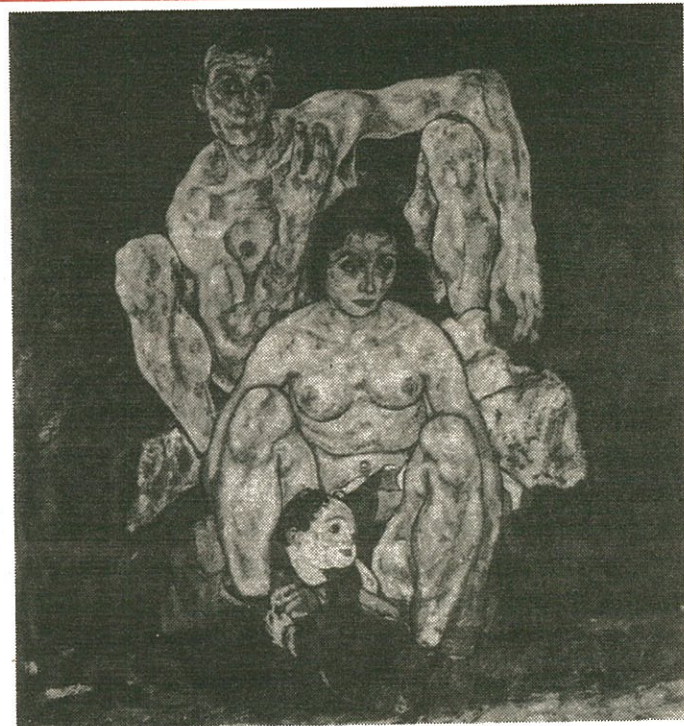
son expérience de la vie en nous faisant vibrer au même rythme que ses personnages. Elle a publié deux autres romans en 1994: "Entre l'eau douce et la mer" et "La fille de Joseph", ce dernier

étant la réédition de son premier roman "Le tournesol", publié en 1984. "Les années du Silence", à lire absolument!

Sonia Richard

À lire: "Les dessous de la politique de l'Oncle Sam" de Noam Chomsky, Éd. Écosociété, Sept. 1996

La politique étrangère des États-Unis d'Amérique depuis la seconde guerre mondiale expliquée, exemples à l'appui. De la guerre du Vietnam en passant par l'Amérique latine et l'Asie s'élève un double langage servant à duper et à contrôler la population des États-Unis. Court et incisif, ce livre présente un condensé de la pensée politique de Chomsky, particulièrement sur la politique extérieure des États-Unis.



NICOL, Patrick, *Les années confuses*, Montréal, Les éditions Triptyque, 1996, 94p.

PATRICK NICOL GAGNANT DU PRIX LITTÉRAIRE GASTON-GOUIN

Avec son manuscrit *Les années confuses*, Patrick Nicol s'est mérité le prix Gaston-Gouin de l'Association des auteures et auteurs des Cantons de l'Est. Ce prix lui a été remis lors de la 18e édition du Salon du livre de l'Estrie tenu en octobre dernier.

Sous forme de récit, *Les années confuses* met en scène trois hommes qui essaient de comprendre quelque chose aux années qui se sont écoulées. Ils racontent l'enfance, l'adolescence et la suite, sans être convaincus du sens que tout cela a pu avoir.

Patrick Nicol avait déjà publié *Petits problèmes et aventures moyennes* en 1993 et *Laissons dormir ma liberté confuse* lorsqu'il était étudiant au Collège de Sherbrooke.

La littérature a toujours été le centre de sa vie. Lire, faire de la critique, enseigner le théâtre classique, écrire, tout tourne dans un espace à la limite du rationnel et de l'irrationnel. À la limite où "s'entend" la poésie. Sur la route infinie où vont se perdre nos *années confuses* chargées de joies, de peines, de gestes bons (parfois) et d'espoir...

Louise Daigle

S'abonner c'est se donner les moyens de mieux s'informer

Abonnement régulier . . . 15 \$
Institutions, organismes . . . 20 \$
Note: le prix inclut la TPS

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s) adressé à Entrée Libre
187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec), J1H 4Z4

Nom : _____
Adresse : _____ Code postal : _____
Ville : _____ Téléphone : _____



Le financement des
groupes populaires

URGENT!

Recherchons équipiers et équipières pour faire :

- Rédaction Photos
 Enquêtes Montage

Se joindre à l'équipe d'Entrée Libre permet de s'impliquer humainement dans le quartier.

Contactez-nous: 821-2270